

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2024/2591(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Précision des règles de procédure pour l'exercice du pouvoir d'infliger des amendes ou des astreintes par l'Autorité bancaire européenne aux émetteurs de jetons se référant à un ou des actifs d'importance significative et aux émetteurs de jetons de monnaie électronique d'importance significative	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	
3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques	
8.50.01 Application du droit de l'Union européenne	

Informations techniques	
Référence de procédure	2024/2591(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/14258